

La défense des avicultures locales fédère des actions citoyennes

► MONDIALISATION

Bernard Njonga, secrétaire général du SAILD, président de l'Acadic, directeur des publications de *La voix du paysan*, bernard.njonga@saild.org
Amoakon Dihyé, président de l'Union des aviculteurs de Côte d'Ivoire, uaci@aviso.ci

LES IMPORTATIONS de poulets congelés européens envahissent l'Afrique. Bernard Njonga (photo ci-contre), à la tête de la mobilisation camerounaise contre ces importations, a bien voulu nous accorder un entretien lors de son passage à Paris en octobre 2004. À cette même date, Grain de sel a aussi souhaité savoir ce qu'il en était de la situation ivoirienne. Le président de l'UACI, Amoakon Dihyé, a répondu à nos questions alors que le pays était dans un calme relatif... nous les publions aujourd'hui (page suivante), sans faire référence au conflit ivoirien.



Bernard Njonga

GRAIN DE SEL : Comment votre ONG, le service d'appui aux initiatives locales de développement (SAILD), a-t-elle initié la mobilisation citoyenne camerounaise dans la lutte contre l'importation de poulets congelés ?

BERNARD NJONGA : Dès 1996, le SAILD, ONG camerounaise, a travaillé à l'appui à l'élevage. Parallèlement, sur les 200 producteurs des trois provinces suivies, nous observions les rendements des éleveurs. À partir de 1999, bien que jusqu'alors les rendements allaient croissant, nous avons constaté une baisse soudaine. Les méventes des productions et la hausse des coûts de commercialisation sont vite apparues comme la cause principale de ces difficultés des éleveurs. Constatant une forte augmentation des importations de poulets, qui accompagnait la baisse de la production nationale, nous avons souhaité, avant de mobiliser plus largement, avoir des données plus précises sur le phénomène. Une étude a alors été lancée, qui s'est étendue sur neuf mois, à Yaoundé et Douala. Un livre blanc a été produit et largement diffusé à l'issue de l'étude¹.

Gds : Quel a été le rôle de votre journal, *La Voix du Paysan*, dans cette mobilisation ?

BN : Notre étude a démontré, chiffres à l'appui, les dangers économiques et en termes de santé publique (rupture de la chaîne du froid, poulets vendus non consommables) de la vente massive de poulets congelés en provenance d'Europe sur les marchés camerounais. Nous avons également identifié les textes de loi nationaux existants, sensés protéger la santé et l'économie nationales (lois sur les contrôles à l'importation et les contrôles sanitaires). Nous avons alors

tiré la sonnette d'alarme, dénonçant les risques des effets de la mondialisation sur l'agriculture camerounaise. Entre 1999 et 2003, *La voix du paysan* a publié pas moins de 4 numéros spéciaux sur les importations de poulet congelé. Nous avons également communiqué par le biais d'autres médias nationaux, presse écrite, radio, télévision.

Gds : Pourquoi la création de l'Association citoyenne de défense des intérêts collectifs (Acadic) ?

BN : Il s'est vite avéré que le SAILD seul, même accompagné de *La voix du paysan*, ne pourrait porter la mobilisation. Une telle charge n'entraine ni dans ses compétences, ni dans sa mission, en tant qu'ONG d'appui au développement rural. C'est alors que nous avons décidé de créer l'Acadic, une structure qui puisse suivre le phénomène et ses évolutions au quotidien, en mobilisant largement la population, aussi bien en milieu rural qu'urbain, puisque désormais, nous sommes tous concernés.

Gds : Quelles ont été les réactions des importateurs ?

BN : Ils ont convoqué une conférence de presse, avec des partenaires européens, pour renier leur responsabilité et les accusations portées par l'Acadic. Nous avons même reçu des menaces.

Gds : Comment fonctionne l'Acadic ?

BN : Nous avons circulé partout dans le pays, organisant des réunions rassemblant souvent des foules. Dans chaque province du Cameroun, nous avons présenté la situation, à l'aide de projections vidéo. Dans certaines provinces, les autorités ont suivi notre présentation avec le plus grand intérêt, avant de dénoncer les importations avec virulence, comme tous les autres acteurs en présence. Les organisations paysannes ont été très présentes. À la suite des

réunions, nous offrons la possibilité aux gens de se joindre à notre combat, en adhérant à l'Acadic, moyennant une cotisation de 1 000 FCFA. L'Acadic comprend aujourd'hui plus de 4 000 membres, dont 700 membres du syndicat interprofessionnel de la filière avicole au Cameroun (Sifac). Les adhésions ne suffisent pas à financer le fonctionnement de l'Acadic, qui a reçu les appuis de différents partenaires (Icco, CTA, SOS Faim, etc.). Mais nous avons aussi reçu des sommes non négligeables en dons au Cameroun même. La mobilisation contre les importations de poulet a été l'action fondatrice de l'Acadic, qui pourra mener d'autres combats. Nos méthodes et nos types d'actions ont fait leurs preuves, et nous souhaitons les mettre au service d'autres causes.

Gds : Quelle est la principale raison de votre présence en Europe (Paris et Bruxelles) aujourd'hui ? Êtes-vous satisfait des rencontres que vous avez pu y faire ?

BN : Tout d'abord, à l'occasion de la mobilisation française nous devons témoigner de la mobilisation camerounaise. J'ai pu rencontrer des aviculteurs français, et voir les deux faces d'une réalité, avec des éleveurs travaillant en biologique ou avec label, et des exploitations de l'agro-industrie. J'ai rencontré une forte adhésion à notre cause, chez des paysans engagés, mais j'ai aussi vu des élevages où les poulets, entassés les uns sur les autres, ne voyaient la lumière du jour que lors de leur transport à l'abattoir. J'ai enfin rencontré des parlementaires européens à Bruxelles. Des responsables ont prêté une oreille attentive à nos préoccupations, et j'espère que ma visite portera ses fruits.

Gds : Avez-vous un message à transmettre aux lecteurs de Grain de sel ?

BN : Nous sommes face à un problème mondial, qui ne concerne pas seulement le consommateur camerounais. La

1. *Importation massive et incontrôlée. Poulets congelés, danger de mort. Comprendre le phénomène au Cameroun.* Mars 2003, 23 p.

■ santé, l'emploi sont des préoccupations communes à beaucoup de monde sur la planète aujourd'hui. Les aviculteurs français se plaignent de l'invasion de poulets brésiliens, les Camerounais de l'invasion de poulets européens, au fond tout cela est une question de responsabilité citoyenne. C'est à elle que j'en appelle avant toute chose. ■



AU TOGO

AUSSI...

« DÉSESPOIR
D'UN JEUNE
AVICULTEUR »

SALEY EST UN JEUNE TOGOLAIS qui, aidé par son père, monte un élevage de poulets à 300 km de Lomé. Dans les premières années Saley obtient des bénéfices substantiels. Mais c'est compter sans les importations de poulet congelé, qui le poussent à fermer boutique, malgré plusieurs tentatives pour s'adapter aux nouvelles conditions du marché. Saley quitte alors le Togo pour l'Allemagne, d'où il est expulsé après quelques mois, travailleur illégal... Mohamed Gouni, qui nous conte cette histoire, est technicien supérieur agronome, conseiller en développement, et membre de l'Inter-réseaux à Lomé. C'est lui qui a conseillé Saley lors de son installation, un projet qui avait tout pour réussir, pourtant si tristement avorté. ■

Quelle mobilisation ivoirienne ?

L'Union des aviculteurs de Côte d'Ivoire (UACI). Créée le 5 février 1989, Ce groupement de producteurs compte à ce jour 877 membres. L'Union agit dans les secteurs de la formation, du conseil technique, de l'appui financier mais également de la mobilisation citoyenne auprès des éleveurs de pou-

lets du pays. La Côte d'Ivoire avait atteint une relative autosuffisance en protéine avicole (couverture de 100 % des besoins en œuf et de 90 % en viande de volailles) et initiait un développement de l'exportation vers les pays

de la sous-région. Malheureusement, le taux d'importation de volailles d'origine extra-africaine s'est accru depuis le déclenchement de la guerre. Ces poulets congelés se présentent généralement sous la forme de volailles entières ou de découpes.

Quelle lutte au plan régional ? Certains pays, tels le Maroc, le Nigeria, la Tunisie, ont pris des mesures de suspension contre les importations de volailles congelées et d'œufs de consommation. Dans la mesure où la plus part des pays africains ont un problème commun il

est aisé de mettre sur pied une organisation internationale de lutte contre les importations de volailles congelées. L'UACI et la Maison de l'aviculture du Burkina Faso prévoient de former leurs dirigeants aux techniques de négociation, en collaboration avec le programme du groupe ACP et de la commission européenne pour la promotion des investissements, Proinvest. Cette formation sera suivie d'un accompagnement de l'Union européenne avec les pouvoirs publics en vue de mieux échanger avec les autorités sur les importations.

La législation ivoirienne sur les importations de poulets. Le cadre réglementaire est fixé par la loi n° 90-442 du 29 mai 1990 portant institution d'un prélèvement compensatoire sur les produits animaux importés et par décret n° 90 445, du 29 mai 1990, fixant les modalités d'application de cette loi. Ces prélèvements sont d'un montant de 400 FCFA/kg pour les poulets entiers et de 300 FCFA/kg pour les découpes de volaille.

Malgré ces prélèvements, les poulets congelés concurrencent toujours fortement les volailles modernes locales. Notre souhait serait donc de prendre soit des mesures d'interdiction afin de permettre à notre filière avicole de se relever, soit de rendre nos poulets compétitifs par rapport aux importations grâce à un taux de montant compensatoire conséquent.

(Témoignage du président de l'UACI, Amoakon Dihyé) ■

« LES IMPORTATIONS DE POULETS

CONGELÉS ÉTAIENT DE 150 T/MOIS AVANT

LA GUERRE ET ENVIRON 2 000 T/MOIS

DEPUIS SON DÉCLENCHEMENT »